

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 février 2018

– Point 7 de l'ordre du jour –

Délibération 2018-04

Autorisant le Directeur général à finaliser la procédure d'appel d'offres, attribuer et signer l'accord-cadre ayant pour objet « la souscription et la gestion des abonnements papier, électroniques et aux bases de données de Santé publique France »

Vu l'article R.1413-12 du Code de la santé publique ;

Vu la délibération 2016-08 du conseil d'administration du 19 octobre 2016 relative à l'adoption des seuils de compétence du conseil d'administration concernant les contrats, marchés publics, concours et subventions ;

Le conseil d'administration de Santé publique France,

DECIDE

Article 1 – Autorise le Directeur général de Santé publique France à finaliser la procédure d'appel d'offres, attribuer et signer l'accord-cadre ayant pour objet « la souscription et la gestion des abonnements papier, électroniques et aux bases de données de Santé publique France » ;

Article 2 – Le Directeur général est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération.

Signé

Délibération rendue exécutoire
le : 15 mars 2018

Marie-Caroline BONNET-GALZY
Présidente du Conseil d'administration